

MODE D'EMPLOI INSCRIPTION CONCOURS 2026

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL DE COMÉDIEN



À LIRE AVANT DE COMMENCER L'INSCRIPTION EN LIGNE

Avant de procéder à votre inscription pour le concours du PSPBB/ESAD, département théâtre du PSPBB, via l'interface Oasis, vous devez vous assurer de répondre aux prérequis. Renseignez toutes les questions sur votre parcours : baccalauréat, études générales et théâtrales (dates, lieux...), et rassemblez les pièces à joindre impérativement.

Tous les documents en langue étrangère devront être fournis en version plurilingue ou traduits en français par un traducteur assermenté.

Nous vous conseillons de scanner les pièces à fournir car elles devront être importées dans votre espace de candidature. Merci de nommer les fichiers joints en fonction du document concerné en faisant figurer le nom et prénom (NOM_Prénom_Nom du document, par ex. : DUPONDT_Jean_Titre du texte)

Déposez les pièces justificatives demandées et payez les droits d'inscription.

Votre inscription ne sera définitivement validée que lorsque vous aurez rempli le dossier d'inscription en ligne et réglé les droits d'inscription avant la date limite de clôture.

DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE)

Si vous souhaitez faire une demande de bourse et/ou de logement en résidence universitaire, vous devez remplir le DSE sur le site du CROUS.

Vous devez donc effectuer cette démarche avant même d'avoir les résultats du concours.

> dse-crous

DATES ET LIEUX DU CONCOURS 2026

PSPBB/ESAD
Ecole supérieure d'art dramatique
12 place Carrée
Forum Les Halles
Niveau -3
75001 PARIS

1er **tour** - inscription et dossier en ligne du 22 octobre au 29 janvier 2026 23h59 Résultats d'admission et paiement sur le site internet

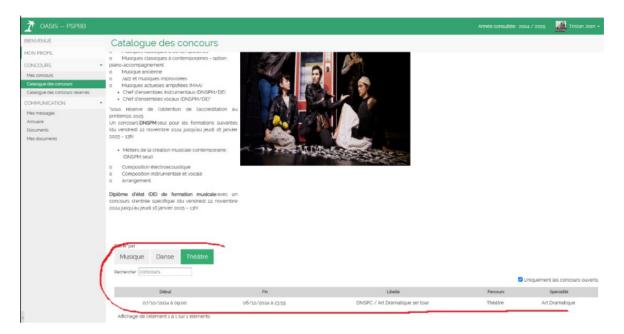
2º tour à l'ESAD du 11 au 20 mai 2026 – Résultats d'admission et paiement sur le site internet **3º tour** - Stage à l'ESAD du 22 au 25 juin 2026 – Résultats d'admission sur le site internet

L'INSCRIPTION AU CONCOURS SE FAIT VIA LE SITE INTERNET SUR OASIS

Le formulaire d'inscription au concours est accessible via le site Internet de l'ESAD. > https://www.pspbb.fr/concours/concours-d-entree-dnspc-1954

Sur la page Catalogue des concours : https://pspbb.scolasis.com/?#codepage=CAMPAIGN_CATALOG

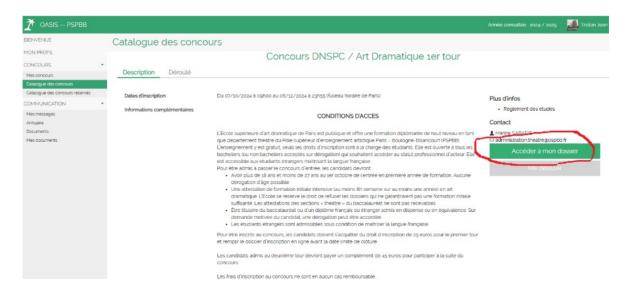
Vous trouverez en bas de page la liste des concours ouverts.



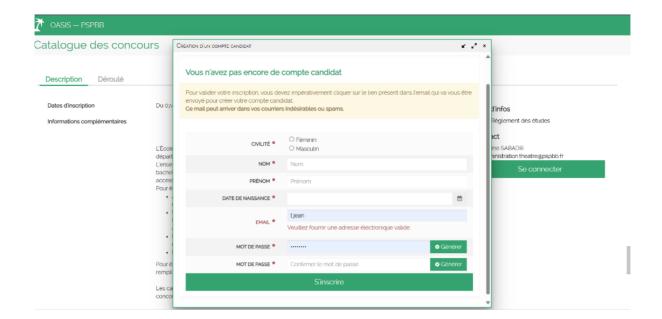
Cliquez sur Théâtre puis sur le lien DNSPC / Art Dramatique 1er tour > puis lire les conditions d'accès.

Vous pourrez alors créer votre comte candidat pour commencer à renseigner votre candidature.

Ensuite seulement, cliquez sur le bouton Se connecter / Accéder à mon dossier



Créer votre login :



Vous avez alors accès à votre interface.

PRÉREQUIS

- Avoir plus de 18 ans et moins de 27 ans au 31 décembre de l'entrée en première année de formation. Aucune dérogation d'âge possible.
- Être titulaire du baccalauréat ou une dérogation est possible.
- Justifier d'une formation théâtrale initiale de 8h hebdomadaires minimum sur une année minimum :
 - > Formation théâtrale dispensée par un professionnel dans le cadre d'un conservatoire de théâtre, d'une école d'art dramatique ou d'un cours privé de théâtre.
 - > L'École se réserve le droit de refuser les dossiers qui ne garantiraient pas une formation initiale suffisante.
 - > Les attestations du baccalauréat section « théâtre » ne sont pas recevables.
- Pour les candidats étrangers, parler couramment le français. Aucune condition de nationalité n'est requise.

Pour toutes questions, merci de consulter la FAQ avant de nous contacter.

> FAQ sur le site Internet

PIÈCES À JOINDRE

Les pièces à joindre à votre dossier lors de l'inscription sont acceptées uniquement aux formats JPEG, PDF et DOC :

- Photo portrait récente (3,5 x 4,5 cm 1 Mo maximum)
- Justificatif obligatoire de formation théâtrale stipulant le nombre d'heures hebdomadaires et l'année (télécharger le modèle d'attestation à remplir sur Oasis)
- Diplôme de Baccalauréat ou équivalence ou relevé de notes.
 - > Si le candidat n'a pas le baccalauréat, sur demande motivée, une dérogation peut être accordée il doit remplir le document téléchargeable avec texte explicatif : veuillez expliquer votre parcours.

- > Si le candidat passe le baccalauréat l'année du concours, il doit juste remplir une demande de dérogation et fournir un certificat de scolarité.
- > Si le candidat possède un baccalauréat étranger hors E.E.E alors, il doit fournir une copie de son diplôme ainsi qu'une traduction si nécessaire.
- Notification d'attribution de bourse du CROUS de l'année en cours.
- Pièce d'identité recto verso.
- Paiement des **frais d'inscription de 25**€ au premier tour, à régler par carte bancaire (paiement en ligne), virement ou chèque.

Pour le paiement par virement ou par chèque, vous devez impérativement mentionner vos NOM_PRENOM_CONCOURS THEATRE dans le libellé ou au dos du chèque.

Le chèque est à envoyer à l'adresse :

Hélène Chapput c/o Yannick Janvion, 1 rue Alphonse Georges Poulain, 78270 Bonnières sur Seine

Le paiement est en aucun cas remboursable

Les candidats boursiers du CROUS devront présenter un justificatif de l'année 2025 - 2026 pour être exonéré des frais.

Pour toute question sur les paiements des frais d'inscriptions, vous pouvez écrire à : > regiederecettes@pspbb.fr

Vous devez valider votre paiement puis votre dossier pour que l'inscription soit prise en compte.

INSCRIPTION - PREMIER TOUR

Vous pouvez continuer à remplir le dossier en ligne jusqu'à la dernière validation.

Le dossier d'inscription comporte :

- Les pièces à joindre (voir précédemment)
- Le questionnaire à remplir en ligne est téléchargeable en format Word depuis la plateforme

Lorsque vous avez terminé de le remplir, vous devez le téléverser à l'emplacement indiqué, dans Mes documents.

- 2 vidéos de 3 mn chacune :
 - > 1 monologue de théâtre filmé face caméra à choisir dans la liste de textes imposés. (Liste disponible dans Oasis)
 - > 1 vidéo libre à partir d'une matière textuelle de votre choix qui peut être non théâtrale, et qui témoigne de votre univers personnel.

Voici les étapes pour déposer les 2 vidéos sur la plateforme YouTube.

- 1/ Se créer un compte
- 2/ Téléverser vos vidéos dans Contenus > Vidéos > Télécharger depuis votre ordinateur.

 Vos vidéos doivent obligatoirement être nommées selon :

 NOM DE FAMILLE PRENOM appée mois pom du monologue ou de la
 - NOM DE FAMILLE_PRENOM_année_mois _nom du monologue ou de la présentation
- 3/ Répondre « non » à la question : « est-ce que la vidéo est conçue pour les enfants ? »

Puis > suivant > YouTube vérifie le contenu de la vidéo (cela prend quelques minutes) > suivant

4/ Cliquez ensuite sur : **Non répertoriée.** Votre vidéo n'est ainsi visible que par les gens qui en possède le lien.

> Si YouTube vous demande ensuite à quelle date vous souhaitez la rendre publique, programmez le 25 décembre 2026. Après cette date, vous pourrez modifier les paramètres et la mettre en mode privé > suivant

5/ Copiez le lien de la vidéo donné à la fin et collez le dans votre interface candidat sur OASIS, à l'emplacement prévu.

Résultats du 1er tour le 16/03/2026

La liste sera communiquée sur le site internet du PSPBB/ESAD.

> https://www.pspbb.fr/concours/concours-d-entree-dnspc-1954

DEUXIÈME TOUR

Les candidats retenus pour le deuxième tour recevront leur convocation par mail. Ils devront s'acquitter d'un paiement de 45€ (CB, virement, chèque) pour valider leur participation au deuxième tour.

Date limite de paiement le 19/03/2026 23h59.

Les candidats boursiers du CROUS présenteront un justification de l'année 2025 - 2026 pour être exonéré des frais.

Avec leur convocation, les candidats recevront une scène dialoguée dont les 2 rôles sont à apprendre. Ils seront convoqués par demi-journée pour une séance collective de travail, dirigée par les membres du jury.

Tout candidat absent est définitivement exclu.

Résultats du 2e tour à partir du 22/05/2026

La liste des candidats admis au troisième tour sera communiquée sur le site internet du PSPBB/ESAD.

> https://www.pspbb.fr/concours/concours-d-entree-dnspc-1954

TROISIÈME TOUR - STAGE

Le troisième tour est un stage de 4 jours avec de multiples ateliers conduits par des metteurs en scène.

ADMISSION

Le nombre des étudiant.es admis.es n'excèdera pas 14.

Résultats d'admission à partir du 29/06/2026

Les résultats seront communiqués sur le site internet du PSPBB/ESAD et par affichage.

> https://www.pspbb.fr/concours/concours-d-entree-dnspc-1954

L'EQUIPE

Directeur du PSPBB : Claude Georgel

Directeur de l'ESAD, département théâtre du PSPBB : Serge Tranvouez

PSPBB - Siège

14 rue de Madrid 75008 Paris contact@pspbb.fr
01 40 55 16 64

PSPBB - Administration

18 rue Janssen 750019 Paris contact@pspbb.fr
01 40 55 16 64

PSPBB/ESAD

Conseillère aux études : Carole Bergen

Chargée de gestion administrative : Marine Sabadie

ESAD Paris – Département théâtre du PSPBB Forum des Halles 12 place Carrée 75001 Paris esadparis.fr

Le Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris – Boulogne-Billancourt (PSPBB) / École supérieure d'art dramatique (ESAD) est subventionné par : Le ministère de la Culture La mairie de Paris Grand Paris Seine Quest

En partenariat avec : l'Université Sorbonne Nouvelle

CONTACT CONCOURS

Inscriptions sur <u>esadparis.fr</u> esadparis@gmail.com









